



UFR des sciences médicales

DIPLOME D'UNIVERSITE ANATOMIE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR 3^{ème} CYCLE

1 - Objectifs de la formation

Enseigner l'anatomie générale, descriptive, chirurgicale et enfin fonctionnelle des membres et du rachis aux chirurgiens orthopédistes en formation ou déjà formés, aux rhumatologues, médecins physiques ou kinésithérapeutes.

2 - Responsables

Monsieur le Professeur Jean-Marc VITAL

Université de Bordeaux
Laboratoire d'Anatomie
Bâtiment des T.P. – R.D.C. – Zone sud
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex
jmvital64@gmail.com

Madame le Docteur Anaïs DELGOVE

Service chirurgie de la main
Centre François-Xavier Michelet
Place Amélie Raba-Léon
33000 BORDEAUX
anaïs.delgove@chu-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre maximum d'étudiants est fixé à **25**.

- **3-2 Durée de la formation :**

La durée est de 1 an et est ouverte un an sur 2.
(en alternance une année sur deux avec le D.U. Pathologie Rachidienne).

- **3-3 Enseignement théorique :**

8 journées complètes (4 vendredis + samedi, soit **56 heures**).

Programme :

- ✓ *Anatomie générale :*

- Embryologie, développement et croissance
- Os
- Muscles
- Articulations
- Nerfs périphériques

- ✓ *Anatomie descriptive et chirurgicale* (avec description des principales voies d'abord) des membres supérieurs, inférieurs et du rachis.

- ✓ *Anatomie radiologique et fonctionnelle* des membres supérieurs, inférieurs et du rachis.

- **3-4 Stage :**

Ce diplôme n'est pas ouvert au stage.

4 - Conditions d'inscriptions

- Internat (élargi aux candidats jugés d'un niveau équivalent par le Collège Enseignant (DES, DIS)),
- Doctorat en Médecine,
- Diplôme de Kinésithérapie (avec la justification de l'exercice de la profession).

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : 200€ / an

En formation continue : 200€ /an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 1 session unique.

- **6-2 : Nature des épreuves :**

- Une épreuve écrite notée sur 10 (pas de session de rattrapage),
- Présentation d'un mémoire, sans oral (à remettre avant fin août) notée sur 10.

- **6-3 : Validation :**

Pour être admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale ($\geq 10/20$) à toutes les épreuves.

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé si la moyenne globale est inférieure à 10, moyennant l'acquittement des droits d'inscription universitaire.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil U.F.R. I du 20/10/1992
C.A. du 30/11/1992

Modification :

Modifications : C.A. du 18/02/2000
Conseil UFR I du 28/02/2000

En alternance avec le D.U. « Pathologies Rachidiennes » :
Conseil UFR I du 21/06/2000-
C.A. du 10.07.2000

Passage à l'euro : C.A. du 17/05/2002
Conseil UFR I du 22/05/2002

Modifications : Conseil UFR I du 22/05/2006
C.A. du 26/09/2006
(Version 5)

Modifications : Conseil UFR des sciences Médicales du 15/04/2024
Conseil du collège des Sciences de la Santé du 29/05/2024
(Version 6)

Suspension pour 2024/2025 :
Conseil UFR des sciences Médicales du 07/10/2024
Conseil du collège des Sciences de la Santé du 13/11/2024
(Version 7)